

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 566 07/06/1951

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
7 juin 1951

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro  
1 août 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation pour la Métropole est accordé à Mme Lefèvre, épouse de M. Lefèvre, administrateur 3e échelon de la France d'Outre-Mer. Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition par voie de terre Paris-Roquefort-les-Pins seront délivrées à Mme Lefèvre, qui voyagera accompagnée de son fils, âgé de trois ans (Groupe II).